



2021-2023

STRATÉGIE DE PRÉVENTION EN **SÉCURITÉ** **ROUTIÈRE**



CONTEXTE

Puisqu'il est reconnu que la sécurité routière est multifactorielle et qu'elle est l'affaire de tous, la stratégie mise sur la concertation entre la Société, ses nombreux partenaires et les différents acteurs en sécurité routière. Elle souhaite favoriser des déplacements plus harmonieux sur les routes, augmenter la sécurité des usagers afin d'améliorer le bilan routier.

BILAN ROUTIER

Le bilan routier du Québec s'améliore depuis les dix dernières années, tant pour le nombre de décès que pour le nombre total d'accidentés. Cette diminution est d'autant plus remarquable que l'on observe une augmentation de la population, du nombre de véhicules en circulation et de titulaires de permis de conduire. Depuis les cinq dernières années, on observe toutefois une relative stabilité.

PERSPECTIVES EN SÉCURITÉ ROUTIÈRE

La Société mise sur différentes approches de planification qui lui permettront de poursuivre l'atteinte des gains souhaités relativement à l'amélioration du bilan routier.

- Information et sensibilisation
- Formation des conducteurs
- Concertation avec les partenaires
- Comités de travail et consultations
- Évolution du cadre législatif et réglementaire
- Recherche et développement

ORIENTATIONS

Distraction

Amener une prise de conscience voulant que tout conducteur peut être distrait



- Conscientiser les citoyens au fait que la distraction au volant est une cause importante d'insécurité routière qui peut toucher tous les usagers de la route.
- Sensibiliser les citoyens au fait que l'inattention est également une source de distraction et qu'il est important d'en réduire les effets.

Vitesse

Dénormaliser les petits excès de vitesse



- Favoriser l'implantation d'une norme sociale appuyant l'idée que la recherche constante de vitesse est une chose négative.
- Amplifier la perception, chez les usagers de la route québécois, qu'un nombre croissant d'usagers désapprouvent le fait de circuler plus vite que la vitesse maximale.

Facultés affaiblies

Dénormaliser la conduite après une consommation modérée



- Renforcer la perception qu'il n'existe aucun seuil sécuritaire qui permet de prendre, sans risque (d'accident ou d'être arrêté), de l'alcool ou des drogues avant de circuler sur les routes.
- Renforcer la perception que la conduite avec des capacités affaiblies ne se limite pas à un seul profil-type de conducteur ou seulement aux récidivistes.

Fatigue

Responsabiliser chaque conducteur à l'égard de sa fatigue et des risques que cela comporte



- Sensibiliser les usagers de la route à l'importance de l'impact de la fatigue comme cause d'accident avec dommages corporels.
- Faire connaître et promouvoir l'adoption des mesures appropriées permettant de gérer la fatigue au volant.

Partage de la route

Affaiblir les stéréotypes et réduire l'antagonisme entre les groupes d'usagers



- Favoriser la cohabitation harmonieuse des différents groupes d'usagers.
- Sensibiliser à la présence des usagers plus vulnérables aux intersections.

Comportements imprudents

Aborder cet enjeu par le biais des styles de conduite



- Sensibiliser les conducteurs à l'impact de leur style de conduite sur les autres conducteurs et sur la prochaine génération de conducteurs.

AXES D'INTERVENTION

Le Québec, comme plusieurs administrations parmi les plus performantes en matière de sécurité routière, appuie ses interventions sur l'approche du Système sûr. Cette approche systémique considère l'environnement général dans lequel se déplace l'usager de la route.

Elle repose sur quatre principes directeurs :

- L'être humain commet des erreurs.
- Le corps humain a une tolérance limitée aux accidents.
- La sécurité routière est une responsabilité partagée.
- Renforcer toutes les composantes du système.